



## Réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le mardi 19 juillet 2016

19 h 00

salle du conseil

**Présence :**

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Denny Richard, directeur général, greffier**
- Joanne Savoie, secrétaire**
- Emilie Doiron Gaudet, trésorière**
- Pierre Plourde, Crandall Engineering Ltd.**
- Laura Léger, Crandall Engineering Ltd.**
- Ronald LeBlanc, résidant**
- Rachel LeBlanc, résidante**
- Hector Dionne, résidant**
- Alberta Dionne, résidante**
- George Hébert, résidant**
- Lise Hébert, résidante**
- Lisa Caissie, résidante**
- Darren Dawson, résidant**
- James Comeau, résidant**

#### 1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux membres du conseil et du personnel.

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

**16-118 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3. Divulcation de conflit d'intérêt.**

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

**4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 juin 2016(ordinaire).**

**16-119 : MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC**

que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 21 juin 2016(ordinaire) tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**5. Correspondances**

**Municipalité de Neguac** – Lettre de félicitations au maire pour son élection.

**Gendarmerie royale du Canada** – Plan financier pluriannuel des coûts prévus pour les services de police à Bouctouche de 2016/17 à 2019/20.

**Grand défi des Héros du Cœur** – Lettre de remerciements.

**Jeux de l'Acadie 50+** - Invitation à leur cérémonie d'ouverture officielle le jeudi 18 août au Centre multifonctionnel de Shediac.

**Jeux de l'Acadie 50+** - Invitation à leur cérémonie de clôture officielle le dimanche 21 août au Centre multifonctionnel de Shediac.

**Habitat for Humanity Moncton Area** – Lettre faisant part qu'ils sont en train d'obtenir une maison à Bouctouche et demandent à la municipalité de devenir partenaire et aussi pour appui envers les rénovations de cette maison pour une famille à faible revenu.

**Town of St. Stephen** – Invitation au maire à la célébration officielle de la fête du Nouveau-Brunswick.

## Interventions publiques.

Madame Rachel LeBlanc, porte-parole du groupe de gens de la rue de l'Église et de l'avenue Richard, demande pour une mise à jour sur la situation de la maison située au coin de la rue de l'Église et de l'avenue Richard. Elle souligne qu'ils ont amené des déchets à l'extérieur deux fois et qu'elle a vu quelqu'un le soir avec une lampe de poche.

Le directeur général, Denny Richard, fait part que lors de la dernière réunion mensuelle, une résolution a été adoptée pour retenir les services d'une compagnie pour s'occuper des lieux inesthétiques et dangereux. Il ajoute qu'une autre résolution sera adoptée ce soir pour nommer un officier responsable d'assurer l'exécution des arrêtés municipaux de la ville de Bouctouche.

### 6. Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.

#### a. États financiers.

La trésorière Emilie Doiron Gaudet présente le rapport financier pour le compte Général jusqu'au 30 juin 2016.

#### b. Département d'aménagement de Kent.

##### Rapport du département d'aménagement de Kent

	2016			2015		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	2,000.00 \$	25.00 \$	1	0.00 \$	0.00 \$	0
Février	0.00 \$	0.00 \$	0	0.00 \$	0.00 \$	0
Mars	455,000.00 \$	1,365.00 \$	3	0.00 \$	0.00 \$	0
Avril	312,000.00 \$	995.00 \$	5	0.00 \$	0.00 \$	0
Mai	1,172,000.00 \$	3,575.00 \$	11	633,800.00 \$	1,891.00 \$	7
<b>Juin</b>	<b>322,000.00 \$</b>	<b>1,070.00 \$</b>	<b>8</b>	<b>513,000.00 \$</b>	<b>1,625.00 \$</b>	<b>11</b>
Juillet	0.00 \$	0.00 \$	0	52,000.00 \$	245.00 \$	8
Août	0.00 \$	0.00 \$	0	424,000.00 \$	1,310.00 \$	5
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0	560,000.00 \$	1,670.00 \$	5
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	435,000.00 \$	1,305.00 \$	3
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	5,000.00 \$	25.00 \$	1
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	25,000.00 \$	70.00 \$	1
			0			
<b>Total</b>	<b>2,263,000.00 \$</b>	<b>7,030.00 \$</b>	<b>28</b>	<b>2,647,800.00 \$</b>	<b>8,141.00 \$</b>	<b>41</b>

**c. Politique de développement proposée pour la Ville de Bouctouche.**

L'ingénieur de Crandall Engineering Ltd. Pierre Plourde fait part que depuis quelques années la Ville de Bouctouche veut développer une politique de développement pour les nouveaux développements à Bouctouche. Il explique que ce genre de politique est en vigueur dans plusieurs municipalités au Nouveau-Brunswick. Cette politique donne des outils au département d'aménagement pour faire certain que tout a été pris en considération avant d'accorder des permis de construction.

Le directeur général ajoute que cette politique donne une structure au développement et va apporter une meilleure communication entre la municipalité, les gens qui développent et les représentants du département d'aménagement de Kent.

**16-120 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que la Ville de Bouctouche approuve la trousse de développement pour les lotissements et les rues publiques ainsi que la trousse de développement pour les constructions commerciales, industrielles et à logements multiples, en sachant que des modifications à l'arrêté de lotissement 2008-06 et à l'arrêté de construction 2008-07 pourraient être nécessaires dans l'avenir et que des démarches soient prises avec la Commission de services régionaux de Kent afin de mettre en vigueur ce nouveau processus de développement.

**ADOPTÉE**

**d. Bail pour local 138 - Centre J. K. Irving.**

Le directeur général fait part qu'ils ont fait d'autres recherches et qu'il y a eu des démarches de faites l'automne dernier, entente verbale avec le locataire existant et anciens employés municipaux, de prolonger son bail pour une période de 3 ans. Le directeur général recommande au conseil de respecter l'entente verbale.

**16-121 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC**

que l'on respecte l'entente verbale faite avec le locataire existant, Rinkside Sports, de prolonger son bail pour une période de trois ans.

**ADOPTÉE**

**e. Demande de don - Légion royale canadienne - Filiale 43 - Kent-Sud.**

Le conseil examine le budget préliminaire de la Légion royale canadienne Filiale 43 – Kent-Sud démontrant les articles nécessaires pour leurs cérémonies du Jour du Souvenir.

Le directeur général fait part que dans le cadre du projet du monument LAV III, il y a peut-être certains de ces items qui peuvent être achetés. Il va vérifier auprès du président de la Légion royal canadienne - Filiale 43 – Kent-Sud, Raymond Collette, pour voir ce qui peut être fait.

**f. Assurance groupe des employé.e.s.**

La trésorière Emilie Doiron Gaudet informe le conseil qu'elle a reçu trois prix pour la prime d'assurance groupe des employé.e.s, soit :

RoyByrns / Manulife.....	5 126,69\$/mois
Goguen Champlain.....	4 275,11\$/mois
RoyByrns / Sunlife.....	3 754,81\$/mois

**16-122 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on accepte le prix le plus bas pour la prime d'assurance groupe des employé.e.s, soit celui de RoyByrns / Sunlife pour un montant de trois mille sept cent cinquante-quatre et quatre-vingt-un cents (3 754,81\$) par mois.

**ADOPTÉE**

**g. Renouvellement - assurance des biens municipaux.**

Le conseil examine la liste des biens municipaux et adopte le suivant:

**16-123 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on accepte le tableau tel que présenté avec la valeur des biens municipaux.

**ADOPTÉE**

- h. Centre de prévention de la violence dans Kent - invitation - tournoi de golf - le vendredi 26 août 2016.**

**16-124 : PAULINE HÉBERT / RAYMOND POIRIER**

que l'on donne un certificat-cadeau au Centre de conditionnement physique J. K. Irving pour une période d'un mois en plus de leur prêter les enseignes des compagnies et de fournir un employé de la municipalité pour les placer.

**ADOPTÉE**

- i. Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.**

**16-125 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

**ADOPTÉE**

- 7. Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.**

- a. Rapport du chef pompier pour le mois de juin 2016.**

Le rapport du chef pompier pour le mois de juin 2016 n'a pas été soumis.

**b. Nomination d'officier d'arrêtés municipaux.**

**16-126 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC**

ATTENDU QUE le conseil a adopté l'arrêté 2006-03 intitulé; arrêté concernant les lieux dangereux ou inesthétiques dans la ville de Bouctouche;

ET ATTENDU QUE la municipalité doit veiller à l'application de ses arrêtés;

IL EST RÉSOLU que la personne suivante, Jeff Hunter, soit aussi désignée et nommée en vertu de l'autorité municipale décrite ci-dessous afin d'agir pour et au nom de la municipalité pour assurer l'exécution des arrêtés;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus comprennent les suivantes : *100.2(b), 101, 102.1(1) et 190.01(3) de la Loi sur les municipalités afin d'émettre des billets, commencer des procédures en Cour Provinciale, pénétrer dans une propriété à tout moment raisonnable et d'émettre des avis pour des lieux dangereux ou inesthétiques;*

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant que les personnes sont à l'embauche de la municipalité, limitée ou résiliée par le conseil.

**ADOPTÉE**

**c. Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.**

**16-127 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

**ADOPTÉE**

**8. Rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.**

**a. Soumissions - Reconstruction de rues à Bouctouche – rue Saint-Jean-Baptiste et rue Le Pays.**

La Ville de Bouctouche a reçu quatre soumissions pour le contrat de Reconstruction de rues à Bouctouche – rue Saint-Jean-Baptiste et rue Le Pays, soit :

Rebco Trucking Ltd.....	107 881,50\$ (TVH incluse)
Rockwood Transportation Co. Ltd.....	124 401,83\$ (TVH incluse)
Dexter Construction Co. Ltd.....	137 839,00\$ (TVH incluse)
MacDonald Paving & Co. Ltd.....	158 010,00\$ (TVH incluse)

**16-128 : RAYMOND POIRIER / PAULINE HÉBERT**

que l'on accepte la soumission la plus basse pour le contrat de Reconstruction de rues à Bouctouche – rue Saint-Jean-Baptiste et rue Le Pays, soit celle de Rebco Trucking Ltd. pour un montant de cent sept mille huit cent quatre-vingt-un dollars et cinquante cents (107 881,50\$) toute taxe incluse. Il est à noter que ce contrat sera payé avec l'argent provenant des Fonds de la taxe sur l'essence.

**ADOPTÉE**

**b. Soumissions - Projet no 16080-1 - «ROUTE 134 CULVERT REPLACEMENTS».**

La Ville de Bouctouche a reçu sept soumissions pour le contrat de Remplacement de Ponceaux – Route 134, soit :

Entreprise st. Louis & Cie Ltée.....	1 426 707,25\$ (TVH incluse)
Boudreau L&S Excavation.....	1 430 542,50\$ (TVH incluse)
Birch Hill Construction Ltd.....	1 495 297,77\$ (TVH incluse)
Rockwood Transportation Co. Ltd.....	1 505 342,81\$ (TVH incluse)
D. Breau & Fils Ltée.....	1 517 390,50\$ (TVH incluse)
Dexter Construction Co. Ltd.....	1 591 927,75\$ (TVH incluse)
Modern Construction (1983) Ltd.....	1 630 217,00\$ (TVH incluse)

**16-129 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC**

que l'on accepte la soumission la plus basse pour le contrat de Remplacement de Ponceaux – Route 134, soit celle d'Entreprise St. Louis & Cie Ltée pour un montant de un million quatre cent vingt-six mille sept cent sept dollars et vingt-cinq cents (1 426 707,25\$) toute taxe incluse.

**ADOPTÉE**



**c. Phase 2A - Développement La Source - Maillet Investments Ltd. - prolongement de la rue.**

**16-130 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC**

que la Ville de Bouctouche accepte de défrayer un montant approximatif de trente-deux mille dollars (32 000\$) TVH nette pour l'asphalte de base du prolongement de la rue La Source et que l'argent déboursé provienne des Fonds de la taxe sur l'essence.

**ADOPTÉE**

**d. Étude pour planifier la réfection du quai.**

**16-131 : RAYMOND POIRIER / PAULINE HÉBERT**

que l'on fasse faire une étude pour planifier la réfection du quai de Bouctouche pour un coût de vingt-six mille cinq cents dollars (26 500\$) plus TVH avec l'argent provenant des Fonds de la taxe sur l'essence.

**ADOPTÉE**

**e. Entretien et installation des ponceaux résidentiels et commerciaux.**

Le directeur général rappelle le conseil qu'en 2003, une résolution a été adoptée indiquant que les ponceaux et leur entretien soient la responsabilité du propriétaire et doivent être faits selon les spécifications de la municipalité.

Le maire fait part que cette résolution avait été prise parce qu'il n'y avait pas assez d'argent dans le budget.

La maire suppléante indique qu'il y a d'autres petites municipalités qui ne peuvent pas se permettre de défrayer les coûts de réparations pour les ponceaux et souligne que la Ville de Bouctouche a présentement un déficit et ne peut se permettre de payer pour l'entretien des ponceaux.

Monsieur Darren Dawson, résidant de l'avenue Tiffany, fait part que la Ville de Bouctouche a placé son ponceau plusieurs années passés et que, selon lui, elle est responsable de payer pour le réparer.

**16-132 : PAULINE HÉBERT / RAYMOND POIRIER**

que l'on maintienne le statu quo sur l'entretien et l'installation des ponceaux tel que décidé en 2003 avec la résolution 03-92.

**ADOPTÉE**

- f. **Adoption du rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.**

**16-133 : RAYMOND POIRIER / PAULINE HÉBERT**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

**ADOPTÉE**

9. **Rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

- a. **Montant perçu des taxes d'eau & d'égouts en 2016.**

**Rapport Mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts**

	Eau	Égouts	Total	Eau	Égouts	Total
	2016	2016	2016	2015	2015	2015
Janvier	23,388.31 \$	48,927.96 \$	72,316.27 \$	17,374.94 \$	58,734.48 \$	76,109.42 \$
Février	30,968.16 \$	61,342.35 \$	92,310.51 \$	23,359.77 \$	43,158.23 \$	66,518.00 \$
Mars	93,978.60 \$	156,818.93 \$	250,797.53 \$	74,195.83 \$	133,938.41 \$	208,134.24 \$
Avril	18,410.85 \$	30,903.54 \$	49,314.39 \$	20,583.68 \$	32,865.59 \$	53,449.27 \$
Mai	2,717.02 \$	6,023.18 \$	8,740.20 \$	6,350.17 \$	11,968.20 \$	18,318.37 \$
<b>Juin</b>	<b>4,370.45 \$</b>	<b>7,631.38 \$</b>	<b>12,001.83 \$</b>	<b>4,747.77 \$</b>	<b>7,802.26 \$</b>	<b>12,550.03 \$</b>
Juillet	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	4,050.14 \$	5,087.30 \$	9,137.44 \$
Août	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	4,957.41 \$	5,434.17 \$	10,391.58 \$
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5,216.82 \$	8,851.18 \$	14,068.00 \$
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	13,507.81 \$	18,118.65 \$	31,626.46 \$
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	3,962.82 \$	3,306.15 \$	7,268.97 \$
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	2,232.27 \$	11,403.62 \$	13,635.89 \$
<b>Total</b>	<b>173,833.39 \$</b>	<b>311,647.34 \$</b>	<b>485,480.73 \$</b>	<b>180,539.43 \$</b>	<b>340,668.24 \$</b>	<b>521,207.67 \$</b>

- b. **Comptes passés dus - eau & égouts.**

**16-134 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on envoie une lettre aux propriétaires qui ont des comptes passés dus sur leur compte d'eau et/ou égouts les avisant qu'ils doivent payer 25% de leur balance d'ici 30 jours et aussi faire des arrangements, faute de quoi la Ville de Bouctouche va référer leur cas à la Cour des petites créances du Nouveau-Brunswick.

**ADOPTÉE**

- c. **Phase 2A - Développement La Source - Maillet Investments Ltd. - prolongement de la conduite d'eau.**

**16-135 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC**

que la Ville de Bouctouche accepte de défrayer 50% des coûts pour le prolongement de la conduite d'eau du développement La Source pour un montant de trente-cinq mille dollars (35 000\$) TVH nette.

**ADOPTÉE**

- d. **Route Kanalflakt - prolongement du service d'égouts et frais de façade.**

Le directeur général informe le conseil qu'un propriétaire privé désire prolonger le service d'égouts sur une section de la route Kanalflakt et demande à la municipalité d'aider à défrayer les coûts et déterminer les frais de façade.

**16-136 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on charge un montant de 2 850\$ pour les frais de façade et que l'on contribue une somme de quinze mille dollars (15 000\$) envers le prolongement du service d'égouts sur une section de la route Kanalflakt.

**ADOPTÉE**

e. **Déchets Résidentiel - Municipal reçus (en tonnes).**

	Eisipogtog First Nation Band		Boucouteche		St-Antoine	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Janvier	39.91	39.96	47.67	56.97	32.97	30.18
Février	42.51	37.05	43.52	59.25	36.47	31.82
Mars	38.98	37.57	53.57	68.07	27.89	31.94
Avril	49.38	50.17	72.36	60.00	32.18	29.12
Mai	41.30	46.96	90.81	151.29	66.50	68.86
<b>Juin</b>	45.44	39.02	44.84	99.04	41.58	37.93
Juillet	0.00	43.28	0.00	91.13	0.00	30.05
Août	0.00	39.43	0.00	86.16	0.00	36.94
Septembre	0.00	40.81	0.00	87.48	0.00	28.07
Octobre	0.00	46.65	0.00	123.80	0.00	63.66
Novembre	0.00	42.00	0.00	79.39	0.00	45.24
Décembre	0.00	44.05	0.00	57.30	0.00	32.35
<b>Total:</b>	257.52	506.95	352.77	1019.88	237.59	466.16

f. **Adoption du rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

**16-137 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC**

que l'on adopte le rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

**ADOPTÉE**

**10. Rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.**

a. **La Bibliothèque publique Gérald-Leblanc.**

Le directeur général fait part qu'il a contacté la gestionnaire de la bibliothèque et qu'elle va s'occuper de trouver des prix pour faire placer une porte mécanique pour les personnes à besoins spéciaux.

**b. Le Forum de Bouctouche et Centre J. K. Irving.**

**1. Mise à jour du directeur des loisirs.**

Le conseiller Mike LeBlanc remercie les gens qui ont participé à l'activité de la fête du Canada. Il indique que le tournoi de golf de la Ville de Bouctouche a super bien été. Il fait part que le Festival de mollusques va avoir lieu prochainement. Aussi, il souligne le succès du Marché des fermiers cette année et remercie les membres du comité.

La maire suppléante indique que tout va bien avec la Société culturelle Kent-Sud et qu'il y a des vernissages ainsi que des 5 à 7.

**c. Adoption du rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.**

**16-138 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on adopte le rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

**ADOPTÉE**

**11. Décision(s) découlant du point Correspondances / interventions publiques.**

Une décision pour désigner et nommer une personne pour assurer l'exécution des arrêtés tels que l'arrêté concernant les lieux dangereux et inesthétiques a été faite au point 7.b.

**12. Affaires nouvelles.**

Le conseiller Oscar LeBlanc avise le conseil qu'il y a une personne intéressée à faire l'achat de l'ancien camion de la Ville de Bouctouche.

Le directeur général suggère de faire un appel d'offres pour l'ancien camion avec un prix minimum de 1 500\$.

**13. Levée de l'assemblée.**

**16-139 : MIKE LEBLANC / OSCAR LEBLANC**

pour la levée de l'assemblée à 20h35.

**ADOPTÉE**